

Résultats 2021 et réduction du nominal de l'action

Igny (France) – 18 mars 2022 – Archos (Euronext Growth Paris : ALJXR), pionnier européen de l'électronique grand public (la « Société »), annonce ses résultats pour l'exercice 2021.

RESULTATS FINANCIERS 2021

La Société a été transférée sur Euronext Growth en décembre 2020 et la présentation des comptes à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021 est faite sous les normes françaises (règlement CRC n° 20-01).

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 15,4 M€ sur l'année 2021 contre 22,7 M€ en 2020 soit une baisse de 32%.

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	2021	2020	Variation	Variation en %
ARCHOS	7,7	13,8	-6,1	-44%
LOGIC INSTRUMENT	7,6	8,9	-1,3	-14%
AUTRES	0,1			
Total	15,4	22,7	-7,3	-32%

Cette décroissance provient essentiellement de la crise de la COVID 19 dont les effets se sont poursuivis sur 2021 :

- Difficultés d'approvisionnement en Chine avec augmentation des délais de production et renchérissement du prix des composants ;
- Réduction du marché des tablettes grand public ;
- Réduction des ventes de Logic Instrument en Allemagne.

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE (EN M€)

Compte de résultat Consolidé Synthétique (en M€)	31/21/2021	31/12/2020	Variation en K€	Variation en %
Chiffre d'affaires	15,42	22,78	-7,36	-32%
Autres Produits d'exploitation (Hors Reprise de Prov.)	-0,53	1,06	-1,58	-150%
Achats consommés	12,26	17,56	-5,30	-30%
<i>Marge brute (1)</i>	<i>3,16</i>	<i>5,22</i>	<i>-2,07</i>	<i>-40%</i>
<i>Taux de marge brute sur Chiffre d'affaires</i>	<i>20%</i>	<i>23%</i>		
Autres charges d'exploitation (Hors Amortissement et Dépréciation)	7,53	8,76	-1,24	-14%
EBITDA(1)	-4,90	-2,48	-2,41	N/S
Reprise de Provision	0,95	0,83	0,12	N/S
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,28	-0,52	0,24	N/S
Résultat d'exploitation	-4,22	-2,17	-2,05	N/S
Produits et charges financières	0,12	-2,41	2,53	N/S
Produits et charges exceptionnelles	-4,89	1,48	-6,37	N/S
Impôts sur les résultats	-0,25	-0,01	-0,25	N/S
Résultat net d'ensemble consolidé	-9,25	-3,10	-6,14	N/S

N/S : "Non significatif"

(1) *Marge brute = Chiffre d'affaires - Achats consommés*

(2) *EBITDA - Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations est un indicateur utilisé par la Direction pour mesurer la performance opérationnelle et financière et prendre des décisions*

d'investissement et d'allocation des ressources. Le sous-total EBITDA n'est pas nécessairement comparable à des indicateurs à l'appellation similaire présentés par d'autres entreprises.

Le taux de marge brute du Groupe s'établit à 20% contre 23% sur 2021.

Les autres charges d'exploitation s'établissent à 7,5 M€ contre 8,7 M€ en 2021, soit une baisse de 14%, marquant la poursuite des efforts sur la réduction des frais fixes.

Le résultat d'exploitation ressort à -4,2 M€ contre -2,2 M€ en 2021.

Le résultat financier est de +0,1 M€. Le résultat exceptionnel ressort à -4,9 M€ essentiellement constitué d'une indemnité transactionnelle de 4,5 M€ sur un litige relatif aux droits de propriété intellectuelle.

Le résultat net consolidé s'établit à -9,25 M€ pour l'exercice 2021 contre -3,10 M€ pour l'exercice 2020.

PRINCIPAUX ELEMENTS BILANCIELS CONSOLIDES

Actif	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	0,80	0,60
Stocks et en-cours	2,39	2,49
Clients et comptes rattachés	1,75	4,02
Autres créances et comptes de régularisation	3,16	3,71
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	15,96	8,96
Total Actif	24,05	19,78
Passif	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres - Part du groupe	-6,92	-11,42
Intérêts minoritaires	4,17	4,87
Provisions	5,56	1,28
Emprunts et dettes financières	11,59	12,43
Fournisseurs et comptes rattachés	6,35	10,10
Autres dettes et comptes de régularisations	3,31	2,52
Total Passif	24,05	19,78

Le stock s'établit à 2,4 M€ contre 2,5 M€ au 31/12/2020.

Les comptes clients s'établissent à 1,75 M€ et en baisse par rapport au 31/12/2020.

La trésorerie s'établit à 15,96 M€, en hausse de 7 M€ par rapport à l'année précédente du fait des tirages de financement en OCABSA réalisés sur l'exercice.

Les capitaux propres s'établissent à -6,92 M€, en amélioration de 4,5 M€ par rapport à l'année précédente. La progression résulte des augmentations de capital liées aux conversions d'OCABSA et aux exercices de BSAE Fiducie.

Les emprunts et dettes financières sont en baisse nette de 0,84 M€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ressortent en baisse de 3,75 M€.

TRESORERIE NETTE

La trésorerie nette s'établit à 15,96 M€ en hausse de 7 M€ sur la période. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- Marge brute d'autofinancement de -4,5 M€,
- Une variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de -0,5 M€,
- Des flux d'investissements de - 0,4 M€,
- Des flux de financements suivants pour un montant net de +12,36 M€ composés des éléments suivants :
 - o Augmentations de capital +9,15 M€ (tirages nets d'OCABSA),
 - o Remboursements nets d'emprunts + 3,2 M€.

Autres faits marquants

Litiges et procédures judiciaires

Archos a mis fin à l'un des litiges relatifs aux droits de propriété intellectuelle et a enregistré à cet effet une charge exceptionnelle de 4,5 M€ d'indemnité transactionnelle couvrant la période concernée jusqu'au 18 mars 2022. Ce montant sera versé sur 6 ans selon un échéancier convenu dans le cadre du protocole. Le montant a été intégralement provisionné dans les comptes 2021 en provisions pour risques et charges exceptionnelles.

Impact de l'épidémie de Coronavirus ou Covid-19

L'épidémie du coronavirus a engendré d'importants impacts sur l'environnement économique mondial, avec notamment la fermeture de certaines zones d'activités, la modification des rythmes de production mais également la modification des modes de vie et de consommation. Cette épidémie a impacté de manière significative le Groupe ARCHOS depuis le mois de janvier 2020. En effet, les principaux fournisseurs du Groupe sont situés en Chine et ils ont été impactés dès janvier 2020, entraînant des interruptions d'approvisionnement puis des perturbations logistiques pour le Groupe. Une très forte baisse des ventes a été subie à compter de mars 2020 quand l'Europe a entamé les mesures de confinement qui se sont poursuivies de manière discontinue jusqu'au début de 2022.

Sur 2021 le groupe a subi encore les conséquences commerciales liées aux restrictions d'accès aux grands points de vente et celles liées aux impacts importants de la pandémie sur la disponibilité de composants électroniques et sur les frais de transport internationaux (approvisionnements en provenance de Chine notamment).

A la date du présent rapport la situation sur les approvisionnements reste assez tendue sur certains composants qui entrent dans la composition de certains de produits du Groupe et il est difficile de prévoir quand la situation va se normaliser à nouveau.

Perspectives du Groupe ARCHOS

Faits marquants intervenus depuis la date de clôture

Introduction en bourse de Medical Devices Venture

ARCHOS a annoncé le 8 février 2022 l'entrée en bourse sur le marché Euronext Access+ de sa filiale Medical Devices Venture par voie d'admission directe à la suite d'un placement privé d'un montant de 2,3 millions d'euros. La première cotation est intervenue le 10 février 2022. Medical Devices Venture est née de la rencontre entre des scientifiques de renom dans le domaine médical et d'ARCHOS, spécialiste de la conception et démocratisation de produits de technologie, ayant en commun d'avoir l'innovation ancrée dans leur ADN. Lancée en juin 2021, Medical Devices Venture est une plateforme unique d'investissement et d'accélération de nouvelles technologies de la santé.

Regroupement d'actions

La Société a annoncé le 4 février 2022 le lancement d'une opération de regroupement d'actions composant son capital social à raison de 10.000 actions anciennes contre 1 action nouvelle, conformément à la première résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 octobre 2021. Le

lancement de ce regroupement a été décidé par le Conseil d'administration réuni le 18 janvier 2022, tel qu'annoncé par communiqué de presse en date du 19 janvier 2022. Les opérations de regroupement ont eu lieu du 8 février 2022 au 10 mars 2022 inclus. Elles ont pris effet le 11 mars 2022, premier jour de cotation des actions issues du regroupement.

La stratégie du groupe sur 2022

Face à une concurrence chinoise accrue, ARCHOS a décidé depuis 2019, d'opérer un changement profond de son modèle économique. Ainsi ARCHOS déploie maintenant sa stratégie et son organisation dans les métiers d'avenir où les services et l'innovation sont au cœur de l'activité.

La Société dispose désormais des moyens lui permettant de continuer à déployer son plan stratégique en 2022, à savoir :

- Réaliser 50% de son activité dans le B2B en support des grands comptes ;
- Proposer des solutions novatrices auprès des consommateurs, comme Le Miroir d'Archos ou les objets connectés à recharge perpétuelle ;
- Accélérer le déploiement de Medical Devices Venture et de ses start-up innovantes.

Par ailleurs, la Société n'exclut pas de réaliser des opérations de croissance externe si celles-ci sont susceptibles d'accélérer le programme de développement du Groupe.

Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions

Lors de sa réunion en date de ce jour, le Conseil d'administration, faisant usage de la première résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 janvier 2022, a décidé de réduire le capital social de la Société de 1.851.959 euros à 37.039,18 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social à 0,02 euro, et affectation de la totalité du montant de la réduction de capital au compte « Report à nouveau » qui s'établit désormais à -16.229.640,17 euros.

Le capital social de la Société s'élève donc désormais à 37.039,18 euros et est composé de 1.851.959 actions de 0,02 euro de valeur nominale chacune.

A propos d'Archos

ARCHOS, expert en solutions mobiles, a sans cesse révolutionné ce marché tant dans le secteur de l'électronique grand public que dans le B to B avec sa filiale Logic Instrument. La marque française a ainsi été la première à proposer des tablettes Google Android en 2009. Aujourd'hui, ARCHOS conçoit et démocratise des produits à forte valeur d'innovation et a créé en 2021 une division MedTech, Medical Devices Venture, qui va regrouper plusieurs startups. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, ARCHOS s'affirme comme un acteur paneuropéen incontournable, coté sur le marché Euronext Growth Paris, ISIN Code : FR0014007XT1 / ALJXR. <https://www.archos.com/>

Contact @ ARCHOS

Investisseurs :

Loïc Poirier – Président Directeur Général – poirier@archos.com